

4 MENTIONS : PATHOLOGIES CHRONIQUES -
ONCOLOGIE - MALADIES RÉNALES - SANTÉ MENTALE
ET PSYCHIATRIE

DIPLÔME D'ÉTAT

**ACCESSIBLE EN
FORMATION CONTINUE**



INFIRMIER PRATIQUE AVANCÉE (SUR 2 ANS)

Lieu de la formation
Angers et Tours

Chiffres clés

Taux d'obtention : 99% (2020/2021)
Taux de satisfaction : 93% (2020/2021)

Contact

Sandy CAHEN
02 41 73 58 76
sandy.cahen@univ-angers.fr

Adresse web

www.univ-angers.fr/fcsante



— Présentation

Les universités d'Angers et de Tours co-organisent une formation spécifique en pratique avancée de deux ans reconnue au grade de master destinée aux professionnels de santé titulaire d'un diplôme d'état d'infirmier. Elle est construite en collaboration avec les établissements de santé et les secteurs extra-hospitaliers et permet la validation universitaire de l'attestation en éducation thérapeutique.

— Objectifs

Cette formation a pour objectif l'acquisition de connaissances et de compétences nécessaires à l'exercice infirmier en pratique avancée ainsi que la maîtrise des attendus pédagogiques correspondant au grade universitaire délivré.

- Favoriser l'autonomie pour la pratique clinique
- Améliorer les parcours de santé dans le cadre d'un travail en équipe pluridisciplinaire
- Apporter une réponse aux enjeux de santé publique

— Public visé

- Être titulaire d'un diplôme infirmier et justifier de trois années minimum d'exercice en équivalent temps plein de la profession d'infirmière.
- Dans un contexte de formation tout au long de la vie, cette formation s'adresse à des professionnels de santé infirmiers.

Partenaire
université de TOURS } Faculté de médecine



Formation à distance

UA FACULTÉ
DE SANTÉ
UNIVERSITÉ D'ANGERS



Mise à jour | Octobre 2021 | Impression service reprographie UA

28 rue Roger Amsler | CS 74521 | 49045 Angers
Cedex 01 | Tél. 02 41 73 58 00
fcsante@contact.univ-angers.fr

Programme

La formation est organisée autour d'une première année de tronc commun permettant de poser les bases de l'exercice infirmier en pratique avancée. La deuxième année est centrée sur les enseignements en lien avec la mention choisie. Elle est structurée en quatre semestres validés par l'obtention de 120 crédits européens. Elle comprend des enseignements théoriques, méthodologiques, appliqués, pratiques, cliniques en intégrant la simulation en santé, une formation à la recherche ainsi que l'accomplissement de stages.

Année 1

(1er semestre)

- UE - Clinique (15 ECTS)
- UE - Sciences infirmières et pratique avancée (6 ECTS)
- UE - Responsabilité, éthique, législation, déontologie (3 ECTS)
- UE - Langue vivante (3 ECTS)
- UE - Méthodes de travail (3 ECTS)

(2ème semestre)

- UE - Clinique (6 ECTS)
- UE - Formation à l'analyse des pratiques professionnelles (6 ECTS)
- UE - Santé publique (6 ECTS)
- UE - Recherche (6 ECTS)
- UE - Stage : 2 mois (6 ECTS)

Année 2

(3ème semestre)

- 2 UE communes à l'ensemble des mentions (6 ECTS) :
 - UE - Recherche (3 ECTS)
 - UE - Langue vivante (3 ECTS)
- 3 UE spécifiques à la mention choisie (24 ECTS) :
 - Pathologies chroniques stabilisées, prévention et polyopathologies courantes en soins primaires
 - Oncologie et hématologie
 - Maladie rénale chronique, dialyse et transplantation rénale
 - Santé mentale et psychiatrie
- UE - Bases fondamentales (6 ECTS)
- UE - Clinique (14 ECTS)
- UE - Parcours de santé (4 ECTS)

(4ème semestre)

- UE - Stage : 4 mois (24 ECTS)
- UE - Mémoire : (6 ECTS)

À noter

Organisation de la formation :

- Durée : (1^{ère} année) 280 h d'enseignement et 280 h de stage obligatoire (2 mois) ==> 182 h en présentiel (8 sessions de 3 jours + 2 jours soit 26 jours) + 98 h en e-learning (28 demi-journées)
(2^{ème} année) 189 h d'enseignement + 560 h de stage obligatoire (4 mois) ==> 126 h en présentiel (5 sessions de 3 jours + 3 jours soit 18 jours) + 63 heures en e-learning (18 demi-journées).
Soit un total de 1309 heures (compatible avec la poursuite d'une activité professionnelle).
Nombre d'heures de travail personnel estimé à 20 heures hebdomadaires en moyenne.
- Calendrier : du 15 septembre 2020 au 25 juin 2022
- Lieu de formation : UFR Médecine de l'Université de Tours et Faculté de Santé de l'Université d'Angers (les jours de formation sont répartis équitablement entre les deux sites)
- Responsables pédagogiques : la formation est co-animée par des universitaires et des professionnels paramédicaux.

(TOURS) :

- Christophe HOUARIOUX, Professeur à l'Université à Tours, Praticien Hospitalier en biologie cellulaire au CHRU de Tours.
- Philippe GATAULT, Praticien Hospitalier, Néphrologue au CHRU Bretonneau à Tours.
- Matthias BUCHLER, Professeur à l'Université de Tours, Praticien Hospitalier en néphrologie au CHRU de Tours.
- Carole FEAUVEAUX, Directrice de soins, coordinatrice de l'IFPS du CHRU de Tours.
- Virginie MERLET, Infirmière DE, Cadre formatrice à l'IFSI Croix-Rouge de Chambray-lès-Tours.
- Vincent CAMUS, PUPH, CHU de Tours

(ANGERS) :

- Béatrice BOUVARD, Professeure à l'Université d'Angers, Praticien Hospitalier en rhumatologie au CHU d'Angers.
- Christian LAVIGNE, Professeur associé à l'Université d'Angers, Praticien Hospitalier en médecine interne au CHU d'Angers.
- Francine HERBRETEAU, Infirmière DE, Cadre formatrice à l'IFSI du CHU d'Angers.
- Frédérique BOURON LEGRAND, Infirmière DE, coordinatrice de l'équipe pédagogique à l'IFSI du CHU d'Angers.
- Cécile KANITZER, Infirmière DE, directeur des soins - coordinateur à l'institut de cancérologie de l'Ouest.

Modalités pratiques :

- La candidature doit être déposée en ligne sur le site internet de l'Université d'Angers du 10 avril au 3 mai 2020. (prévoir un CV, une lettre de motivation précisant votre préférence entre les 4 mentions, pièce d'identité, diplôme principal et attestation ETP si obtenu). Le dossier de validation des acquis pédagogiques et professionnels (VAPP) est intégré au dossier de candidature.
- Sélection : le recrutement est effectué après examen du dossier et entretien (mai-juin).
- Nombre d'inscrits : groupe de 38 personnes maximum
- Validation : présence active aux sessions / contrôle continu à chaque Unité d'Enseignement (UE) / rédaction et soutenance d'un mémoire / évaluation des stages
- Coût de la formation : 8400 euros (4200 euros par an).

Visitez notre site



Formation éligible au CPF (code CPF par mention «pathologies chroniques» : 238 703, «oncologie» : 238 704, «maladie rénale» : 238 705, «santé mentale» : en cours de création).



**FACULTÉ
DE SANTÉ**

UNIVERSITÉ D'ANGERS

28 rue Roger Amsler | CS 74521 | 49045 Angers
Cedex 01 | Tél. 02 41 73 58 00
fcsante@contact.univ-angers.fr